

Conseil municipal de Soueix-Rogalle

Compte rendu de la séance du 15 février 2018

L'an deux mille dix-huit et le quinze février à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de Soueix-Rogalle s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christiane BONTÉ.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Date de la convocation : mercredi 07 février 2018

étaient présent/e/s : Christiane BONTÉ, Christine TERRISSE, Colette ROMIER, Thomas GUITTOT, Pierre JOUAS, Catherine TEQUI

était/en/t excusé/e/s :

était/en/t absent/e/s : Stéphane COUMES, Lionel FERNANDES, Pierre GASTEUIL

était/en/t représenté/e/s : Séverine BARAT par Thomas GUITTOT, André NAVARRO par Catherine TEQUI

Secrétaire de séance : Madame Catherine TEQUI

Ordre du jour:

- Demande Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2018 : travaux de mise aux normes (accessibilité aux personnes à mobilité réduite) de l'accueil du secrétariat de mairie de Soueix-Rogalle ;
- Demande Fonds Départemental d'Action Locale 2018 : rénovation thermique & mise aux normes accessibilité PMR de l'accueil du secrétariat de mairie de Soueix-Rogalle ;
- Gestion du camping municipal "La Claire" ;
- Extinction de l'éclairage public ;
- Orientations budgétaires 2018 ;
- Questions diverses.

Délibérations du conseil:

Travaux de réhabilitation de l'accueil du secrétariat de mairie de Soueix-Rogalle : rénovation thermique et mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (DEL 2018 008)

Madame la Maire expose au conseil municipal que des travaux de rénovation thermique et de mise aux normes d'accessibilité de l'accueil du secrétariat de mairie de Soueix-Rogalle sont devenus indispensables pour répondre aux exigences de la réglementation en vigueur et garantir l'accès au secrétariat des personnes à mobilité réduite.

Le coût total de ce projet est de 14 799,58 € H.T. soit 9 493,38 € H.T. pour les travaux d'accessibilité et 5306,20 € H.T. pour les travaux d'isolation thermique.

Madame la Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur les demandes de subvention à établir au titre du fonds départemental d'action locale (F.D.A.L.) et de la dotation de soutien à l'investissement local (D.S.I.L.) pour l'année 2018 suivant le plan de financement ci dessous :

Montant des travaux Hors Taxes : 14 799,58 €

FDAL 2018 (30%) : 4 439,87 €

DSIL 2018 (30%) : 4 439,87 €
Autofinancement : 5 919,83 €
Montant total des travaux TTC : 17 759,50 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le projet de travaux décrit ci dessus,
- Approuve le plan de financement,
- Mandate Madame la Maire pour établir les demandes de subvention FDAL & DSIL et signer tout pièce nécessaire à ce dossier.

Gestion du camping municipal "La Claire"

Madame la Maire dresse le bilan d'exploitation du camping municipal pour la saison 2017. Elle propose à l'assemblée que chacun réfléchisse à l'avenir du camping municipal et à des solutions de gestion pérenne.

Extinction de l'éclairage public sur le territoire de la commune de Soueix-Rogalle (DEL 2018 009)

Madame la Maire rappelle au conseil les modalités du projet d'extinction de l'éclairage public discutées lors des séances ordinaires du 26 octobre 2017, 13 décembre 2017 et 15 janvier 2018.

Elle rappelle également qu'une consultation de la population sur ce projet s'est achevée le 15 janvier dernier, consultation à laquelle 69 foyers de la commune ont répondu.

Elle présente donc les résultats de cette consultation au conseil :

	EXTINCTION				RALLUMAGE		
	23H00	23H30	00H00	00H30	05H30	06H00	06H30
PÉRIODE SEPTEMBRE/MAI	43	8	10	4	7	19	40
PÉRIODE JUIN/AOÛT	35	9	12	8	9	4	38

Le coût de la pose de cellules astronomiques dans les coffrets d'éclairage public est estimé à 8160,00 € et peut être financée à hauteur de 50% par le syndicat départemental d'énergies de l'Ariège et 30% dans le cadre du programme "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" du parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

Vu les résultats de la consultation, Madame la Maire propose de couper l'éclairage public sur l'ensemble du territoire communal de 23h00 à 06h30 en hiver (du 1^{er} septembre au 31 mai) et à partir de 23h00 en été (du 1^{er} juin au 31 août).

Où l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide l'extinction de l'éclairage public tel qu'exposé ci dessus,

- Autorise la dépense liée à la pose de cellules astronomiques dans les coffrets d'éclairage public,
- Mandate Madame la Maire à signer tout acte pour mener à bien ce projet.

Orientations budgétaires 2018

Madame la Maire rappelle à l'assemblée les projets qui devraient être financés cette année : travaux de busage dans la rue principale, réhabilitation de la cour de l'immeuble Souquet, travaux de rénovation thermique et de mise en accessibilité PMR de l'accueil du secrétariat de mairie.

Participation au fonds unique habitat (F.U.H.) de l'Ariège (DEL 2018 010)

Le conseil départemental de l'Ariège renouvelle son appel pour une participation au financement du fonds unique habitat (F.U.H.) de l'Ariège pour l'année 2018. Ce dispositif permet de faciliter l'accès à un nouveau logement, d'éviter une expulsion locative, d'assurer la fourniture des fluides nécessaires au chauffage et un accompagnement social spécifique.

Considérant le calcul établi par le conseil départemental de 0.25 % du potentiel fiscal de l'année 2017 soit 637,00 €,

le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de participer au financement du fonds unique habitat de l'Ariège pour l'année 2018 à hauteur de 637,00 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.